

HONORAIRES PRATIQUES PAR L'OFFICE

Successions

Pour les prestations dites « détachables » :

Evaluation immobilière (par immeuble)	150 € TTC
Paiement de factures :	
de 1 à 5 factures	30 € TTC
de 5 à 8 factures	50 € TTC
Au-delà forfait	10 € TTC par facture
Etablissement d'un compte d'administration et partage	250 € TTC
Déclaration d'impôt	200 € TTC

Evaluation immobilière

Bien à usage d'habitation (par bien)	150 € TTC
Bien à usage professionnel ou commercial (par bien)	350 € TTC
Bien atypique ou industriel	Sur devis

Négociation :

Vente négociée

Minimum de perception : 2500 € TTC

De 0 à 250.000 €

3,95 % du prix TTC

Pour le prix de vente au-delà de 250.000,00 €

2,95 € du prix TTC

Droit des affaires

Bail commercial

1 mois de loyer HT

Avec minimum de perception de 800 € HT majoré des débours.

Statuts de SCI

800 € HT

Statuts SARL/ SAS/ SA

Nous consulter

Cession de fonds de commerce :

1,5 % TTC du prix

Avec un minimum de perception de 1500 € HT majoré des débours.

Compromis de cession de fonds de commerce :

300 € HT

Promesse de vente :

En matière Immobilière

200 € HT

Fonds de commerce / cession de parts

300 € HT

